

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 12 mars 2026

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 6
- Qui ont pris part à la délibération : 5
 - POUR : 5
 - CONTRE : 0
 - ABSENCE : 0

Date de la convocation : 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 du mois de mars, à **10 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 6 conseillers **présents** : M. Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Paul TIERI, Philippe PERETTI, Mme Marie-Hélène PADOVANI et 3 conseillers **absents** : M. Jean ZUCCARELLI, Gérard ROMITI, Louis POZZO DI BORGO.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°299 du-12032026.

Domaine : Adoption des comptes administratifs 2025

Le Conseil d'Administration ;

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu les statuts modifiés par délibération de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 12 Avril 2016 portant sur la modification de l'adresse du siège.

Vu la délibération du conseil d'administration du 09 avril 2025 portant approbation des budgets primitifs de la régie les Eaux du Pays bastiais ;

Vu l'adoption des comptes de gestion 2025 ;

Vu le rapport de présentation établi par l'ordonnateur.

Le Président ayant donné lecture du rapport n°2

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 12 mars 2026

Délibération n°299 du-12032026

Domaine : Adoption des comptes administratifs 2025

Après en avoir délibéré, le président s'étant retiré lors du vote, aucune voix ne s'est élevée contre l'adoption des comptes administratifs :

1/ Adopte les comptes administratifs 2025 lesquels font ressortir les résultats ci-dessous :

PRINCIPAL :

2025

Dépenses de fonctionnement		4 630 554,72
Recettes de fonctionnement		4 630 554,72
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	0,00
Résultat Cumulé		0,00
Résultat de clôture N		0,00

Dépenses d'Investissement		125 422,91
Recettes d'Investissement		571 177,04
SOLDE D'EXECUTION		445 754,13
Report N-1	R001	463 412,17
Total		- 17 658,04
Résultat de clôture N		-17 658,04

EAU POTABLE :

2025

Dépenses de fonctionnement		9 764 673,53
Recettes de fonctionnement		9 664 549,61
SOLDE D'EXECUTION		-100 123,92
Report N-1	R002	2 789 894,66
Résultat Cumulé		2 689 770,74
Affectation au c/1068		933 056,68
Résultat de clôture N		1 756 714,06

Dépenses d'Investissement		3 621 656,40
Recettes d'Investissement		2 451 198,25
SOLDE D'EXECUTION		- 1 170 463,15
Report N-1	R001	4 290 861,56
Résultat Cumulé		3 120 398,41

Procès de réception en préfecture
120260313-2026-299-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 12 mars 2026

Résultat de clôture N	3 120 498,41
-----------------------	---------------------

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**2025**

Dépenses de fonctionnement		9 418 609,53
Recettes d'Investissement		12 207 184,35
SOLDE D'EXECUTION		2 788 574,82
Report N-1	R002	1 734 421,47
Résultat Cumulé		4 522 996,29
Résultat de clôture N		4 522 996,29

Dépenses d'Investissement		3 355 291,17
Recettes d'Investissement		3 978 994,44
SOLDE D'EXECUTION		623 708,27
Report N-1	R001	-1 726 265,39
Total		-1 102 562,12
Résultat de clôture N		- 1 102 562,12

SPANC:**2025**

Dépenses de fonctionnement		73 027,92
Recettes de fonctionnement		73 027,92
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	
Résultat Cumulé		
Résultat de clôture N		0,00

Dépenses d'Investissement		
Recettes d'Investissement		
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R001	
Total		
Résultat de clôture N		0,00

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 12 mars 2026

BUDGET PRINCIPAL	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	17 658,04

BUDGET EAU POTABLE	
RESTES A REALISER RECETTES	3 072 776,66
RESTES A REALISER DEPENSES	254 865,63

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	205 797,50
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	1 102 562,12

BUDGET SPANC	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00

- 2/ **Constate** la cohérence des données avec les comptes de gestion ;
- 3/ **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- 4/ **Arrête les résultats** tels que déclinés ci-dessus ;
- 5/ **Dit** que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 13/03/26
Et notification ou publication du 18/03/26
Le Président,



Accusé de réception en préfecture
025-81296261 - 20260313-2026-299-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026